



---

*Communiqué de presse – 6 septembre 2024*

## **RHÔNE III : LE SPO ET LE PSVR ÉMETTENT LEURS REVENDEICATIONS**

**À la suite de l'annonce de révision du projet Rhône 3 ce printemps et face aux lourdes intempéries qui l'ont suivie, le Sozialdemokratische Partei Oberwallis (SPO) et le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) ont mis sur place un groupe de travail afin d'étudier les possibles mesures politiques à prendre en la matière. Avant la session de septembre et en prévision de la session extraordinaire d'octobre consacrée à ce sujet, les partis émettent les revendications qu'ils porteront au Grand Conseil.**

Les derniers avis d'expert-es rendus publics sur le dossier Rhône 3 démontrent clairement les lacunes massives de l'analyse du bureau E-AS SA, mandaté pour réévaluer le projet Rhône 3. Il apparaît clairement que l'analyse commandée par le conseiller d'État Franz Ruppen avait pour objectif d'offrir au Conseil d'État des faits alternatifs afin d'imposer son agenda politique, sans tenir compte de la sécurité de la population et de la place économique valaisannes.

Les intempéries ont montré à quel point cette stratégie est désastreuse. C'est pourquoi le PS du Haut-Valais et le PSVR demandent au Conseil d'État de prendre les mesures suivantes :

- Le projet Ruppen doit être arrêté immédiatement. Il ne doit pas y avoir de blocage pendant 18 mois.
- La 3e correction du Rhône doit être mise en œuvre comme prévu initialement.
- Les normes de protection ne doivent en aucun cas être revues à la baisse.
- Des mesures d'urgence compatibles avec la 3e correction du Rhône doivent être prises aux endroits particulièrement exposés.

Lors des débats à venir, les Partis demandent également un positionnement du Parlement sur le plan d'aménagement R3, ainsi que la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire, afin de faire toute la lumière sur les raisons pour lesquelles la mise en œuvre de la 3e correction du Rhône à Sierre/Chippis a été si longtemps retardée. Des interventions en ce sens seront déposées au Grand Conseil. Nous ne pouvons pas nous permettre de nouveaux dysfonctionnements au sein de l'administration et la tactique dilatoire des responsables, motivée par des raisons politiques, doit être stoppée. Finalement, le SPO et le PSVR soutiennent en principe le versement d'indemnités aux entreprises concernées si celles-ci assurent que les emplois seront maintenus sur leurs sites.

### **Pour plus d'information**

- **Anne-Laure Secco**  
Vice-cheffe du groupe PS et Gauche citoyenne

079 664 53 93